

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Accident de Mouila : six ministres auprès des blessés

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

APRÈS l'accident de la circulation survenu le 21 juin dernier à Mouila, une délégation de membres du gouvernement, conduite par le ministre de la Défense nationale, Michaël Moussa Adamo, s'est rendue, le week-end écoulé, au Centre hospitalier régional du chef-lieu de la Ngounié pour réconforter les survivants de cette tragédie.

La délégation comprenait les ministres de l'Agriculture, Biendi Maganga-Moussavou, des Trans-

ports Brice Paillat, des Travaux publics Léon Armel Bounda Balondzi, et les ministres délégués aux Eaux et Forêts, Charles Mve-Ella, et des Affaires étrangères, Yolande Nyonda. Ils ont saisi cette occasion pour exprimer la compassion, la solidarité et le soutien des plus hautes autorités de la République et ceux de la Nation tout entière. Pour l'heure, ce sont neuf personnes, souffrant de polytraumatismes qui sont toujours en soins intensifs au CHRM. Selon le témoignage du personnel soignant, le pronostic vital des victimes de ce drame n'est plus engagé.

Par la suite, les ministres, accom-



Photo : Félicien Ndongo

Les membres du gouvernement apportant leur soutien à un blessé.

Marine marchande : le Synamm satisfait du respect du protocole d'accord

pagnés des autorités locales, se sont rendus sur le lieu de l'accident, situé à huit kilomètres de Mouila, sur l'axe routier Mouila-Ndendé. Avant de rencontrer les responsables de la société

Olam, les personnels des Forces de défense et de sécurité, les victimes, etc. Ils ont été édifiés sur le déroulement actuel de l'enquête. Le ministre de la Défense nationale a présenté les félicita-

tions du gouvernement pour la promptitude avec laquelle les équipes de santé, l'administration locale, ainsi que d'autres bonnes volontés ont réagi pour la prise en charge des blessés.

Éducation : le Sena approuve le chronogramme de paiement des vacances

F.S.L.
Libreville/Gabon

SUR le paiement des vacances revendiqué tout récemment par les enseignants, le Syndicat de l'éducation nationale (Sena) relève, malheureusement, que ceux-ci n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes. En principe, ils ne devraient pas aller aux examens si le paiement des vacances ne leur est pas garanti immédiatement après service rendu. Comme cela se passe dans d'autres pays, à l'exemple du Sénégal, Bénin, Togo, etc. Tout est bien qui finit bien, puisque le ministère de tutelle a proposé et confirmé un calendrier de paiement des vacances du Bac 2020 amorcé depuis le 18 juin 2021 pour les jurys de correction, de surveillance et le convoyage des épreuves, le 25 juin (jurys de secrétariat, de



Photo : DR

La déclaration du Sena lue par son SG, Fridolin Mve Messa.

suspension, d'harmonisation), et 6 juillet prochain (les services d'organisation et les autres services d'appui). "Le Sena ne peut donc militer pour la disparition de cet acquis. C'est pourquoi nous réaffirmons notre détermination de

les voir payées immédiatement après service fait, car le format actuel occasionne des abus et dérives de tous genres", avait indiqué Fridolin Mve Messa, secrétaire général du Sena, il y a quelques jours, au cours d'un point presse.



Photo : Abel Eyeghe

Les partenaires sociaux satisfaits des avancées du protocole d'accord signé avec la direction générale.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DEUX mois après la signature du protocole d'accord entre le Syndicat national de la marine marchande (Synamm) et la direction générale qui mettait un terme à quatre mois de grève ininterrompue, les deux parties ont fait le point sur l'évolution de la situation mercredi dernier. Sur les avancées significatives, on note, entre autres, le paiement effectif du 4e trimestre des frais de visite par la direction générale ; la réactualisation du processus

de prise des arrêtés interministériels devant consolider les ressources de la marine marchande ; la finalisation des mutations du personnel et l'adoption des modalités pratiques de la requête liée au paiement d'un trimestre de primes de rendement par le versement du reliquat dû à la marine marchande par le Trésor public.

Des points qui ont satisfait le Synamm. Patrice Loko, son président, a ainsi félicité la direction générale et la tutelle pour les efforts consentis. Même s'il reste encore beaucoup à faire, a-t-il fait savoir.